

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

1. **La réservation devient effective après :**
 - a. la réception du contrat de location dûment signé,
 - b. la réception de l'acompte représentant 30% du montant du séjour.
 - c. L'acceptation des conditions générales de réservation, et la prise de connaissance des informations – suppléments.
2. **Toute réservation** est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée ou sous-louée.
3. **Le numéro de locatif** attribué lors de la réservation n'est pas garanti. Il peut être modifié en fonction des impératifs de planning.
4. **Le solde du séjour sera versé :** au plus tard un mois avant votre arrivée. A défaut, la réservation sera annulée et l'acompte restera acquis en totalité au Village de Vacances "Les Ventoulines"
5. **Aucun remboursement** ne sera accordé en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.
6. **La réservation** est conservée 48 heures après la date d'arrivée prévue. Passé ce délai, elle sera annulée, et la somme versée restera acquise au Village des Ventoulines.
7. **Assurance :** il appartient au client de souscrire une assurance pour la location et pour sa responsabilité civile. **Assurance annulation :** voir annulation
8. **Capacité d'hébergement :**

Le contrat est établi pour une capacité d'hébergement maximum.
Si le nombre de participants dépasse la capacité d'accueil, le prestataire peut refuser les clients supplémentaires, le contrat étant alors réputé rompu du fait du client. Dans ce cas, le prix de location reste acquis.
9. **Annulation :**
 - a. plus d'un mois avant la date d'arrivée prévue : les arrhes perçues seront restituées au client si l'annulation a lieu par fax ou par lettre recommandée.
 - b. moins d'un mois avant la date d'arrivée prévue : le total des sommes déjà perçues sera acquis au Village des Ventoulines qui se réserve le droit de relouer le locatif sans devoir ni indemnité ni remboursement.

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation soit auprès de votre assureur, soit par le biais du Village des Ventoulines (document d'inscription disponible sur le site internet www.gites-dordogne-sarlat.fr).
10. **Cautions :**

Un dépôt de garantie sera levé le jour de la possession des lieux d'un montant de 335€ par logement déposé de la manière suivante : deux chèques, un de 300€ (caution) et un de 35€ de participation au ménage s'il n'est pas effectué correctement, dans le cas contraire, ce dernier sera restitué sous huitaine.
11. **Animaux :** le carnet de vaccination est obligatoire. Il doit impérativement être à jour et comprendre un certificat de vaccination antirabique en cours de validité. Il sera demandé à l'accueil. Les chiens d'attaque (1^{ère} et 2^{ème} catégorie) sont interdits sur le Domaine.
12. **Le client s'engage à se conformer aux dispositions du règlement intérieur affiché au village de vacances, notamment : Le silence doit être total entre 23 h et 8 h. Le client s'engage à se conformer à cette consigne et à la faire respecter par l'ensemble de sa famille. Il est interdit de monter une tente sur l'emplacement d'un chalet. Le client accorde son droit à l'image au village des Ventoulines pour sa communication.**

INFORMATIONS - SUPPLEMENTS

- **Dates d'ouverture :** Chalets du 1^{er} avril au Vacances de la Toussaint. (pour d'autres dates nous contacter).
- **Possibilité de louer** (réservation conseillée) :
 - Par semaine :** Draps lit : 12 €, Serviettes (1 grande, 1 petite) : 5€, Lit et chaise bébé : 20€, Télévision : 20€.
- **Forfait ménage :** 35 € par logement.
- **Taxe de séjour :** 0.70 € par nuit et par personne de plus de 13 ans,
- **Animaux (2 maximum, certificat antirabique obligatoire) :** 20 €/par semaine.
- **Jour d'arrivée :** du 29/06 au 31/08 : samedi. Autres dates : libre
- **Groupes (mariages, séminaires, clubs, associations...)** : demi pension, pension complète avec repas du midi à emporté ou sur place. **Contactez-nous.**